

Le conseil s'oppose aux fermetures de classes

En préambule au conseil municipal le maire Michel Leroyer a proposé une motion aux élus afin de demander le gel des fermetures de classes et de la baisse de la dotation horaire durant la crise sanitaire.

Actuellement, la carte scolaire 2021 prévoit le retrait pour les écoles publiques de la commune, d'un emploi dédié au dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) à l'école Paul-Souvray et un emploi à l'école primaire Jacques-Prévert.

« Elle ne correspond ni à la nécessité de respecter les règles de distances physiques, ni au besoin d'accompagnement renforcé des élèves, insiste le maire. La situation sanitaire, le rebond épidémique et toutes ses conséquences humaines, sociales et économiques exigent une attention et un soutien particulier aux enfants et aux jeunes. Tout cela justifie une élaboration des mesures de carte scolaire tournant le dos à une gestion strictement comptable, dans la plus grande concertation avec les acteurs de terrain. »

Les élus demandent donc que de nouveaux moyens soient débloqués cette année, afin d'éviter le risque d'accroître les inégalités entre citoyens et territoires.

Le conseil municipal demande, à l'unanimité de ses membres, au ministre de l'Éducation nationale le maintien de l'ensemble des moyens dévolus jusqu'alors aux établissements scolaires fertois ainsi qu'un moratoire sur les mesures envisagées pour la rentrée par le gel des fermetures de classes et des baisses de dotation horaire.